

PROGRAMME DE PARRAINAGE

Bienvenue dans la famille CNCF !

La Christina Noble Children's Foundation (CNCF) se consacre à répondre aux besoins physiques, médicaux, éducatifs et émotionnels des enfants vulnérables. Nous croyons que chaque enfant est un individu qui mérite amour, respect et liberté, à l'abri de toute forme d'abus et d'exploitation. Nous établissons des relations à long terme avec les enfants que nous soutenons et leur donnons les moyens de mener une vie heureuse, riche sur le plan émotionnel et indépendante.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre famille de plus de 1 000 parrains, marraines, à travers le monde qui se sont associés à notre mission visant à protéger les enfants vulnérables, à leur permettre d'aller à l'école et à leur offrir un avenir meilleur, loin de la pauvreté.

Le parrainage est une expérience profondément transformatrice qui change la vie et apporte un changement réel et durable aux communautés dans le besoin. Il s'agit d'un véritable cercle de liens créé entre vous, votre filleul(e), sa famille et la communauté dans laquelle il vit.

Ce kit de bienvenue est votre guide détaillé pour cette expérience inspirante qu'est le parrainage d'un enfant avec CNCF. Vous apprendrez comment établir une relation privilégiée avec votre filleul(e) et comment chaque euro de vos contributions est investi pour avoir un impact réel, profond et durable sur la vie des plus démunis.

Nous comprenons que chaque parcours de parrainage est unique pour chaque parrain, marraine, et nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations pendant votre parrainage. La communication est essentielle pour renforcer les liens entre votre filleul(e), CNCF et vous-même.



Lorsque les enfants sont éduqués, ils acquièrent quelque chose qui ne peut leur être retiré ou qui leur est irrévocablement acquis, et qui leur offre une certaine protection contre l'exploitation et les abus. Ils auront plus de pouvoir sur le marché du travail ; ils seront mieux armés pour subvenir à leurs besoins tout en préservant leur intégrité et leur dignité. »

- Christina Noble -

MERCI, VOTRE SOUTIEN VA VRAIMENT TRANSFORMER DES VIES.



Que contient-il ?

Le programme de parrainage d'enfants	01
Communiquer avec votre enfant parrainé	03
Cadeaux (en nature et en argent)	05
Rendre visite à votre enfant parrainé	06
Lorsque les enfants quittent notre structure	07
Votre paiement de parrainage	08



CNCF

Programme de parrainage d'enfants

L'accès à l'éducation est la pierre angulaire de la Fondation et le cœur de nos activités. La CNCF s'engage à offrir aux enfants et à leurs familles un parcours émancipateur afin qu'ils puissent mener une vie heureuse, autonome et indépendante.

Le parrainage d'un enfant par la CNCF ne coûte que 35 euros par mois (ou 420 euros par an), sous la forme de contributions mensuelles versées aux enfants et aux familles vivant dans une pauvreté extrême. Les enfants parrainés ont également la possibilité de suivre des formations leur permettant d'acquérir des compétences utiles dans la vie quotidienne et un soutien grâce aux autres programmes de la CNCF.



Approche du parrainage

Avoir un parrain, une marraine, est un incroyable cadeau qui change la vie des enfants de la CNCF. Leur gratitude et leur bonheur transparaissent dans leurs sourires, leurs lettres, leurs progrès dans la vie et leur engagement à rester à l'école. Vous allez désormais jouer un rôle dans la vie de l'enfant que vous parrainez et avoir une influence positive sur son avenir.

La CNCF a toujours su que transformer la vie des enfants vulnérables n'était pas aussi simple que de prendre en charge leurs frais de scolarité. Nous devions approfondir la question et nous attaquer aux causes profondes du problème pour comprendre ce qui empêche les enfants d'aller à l'école ou les pousse à abandonner leurs études. La CNCF aborde la pauvreté à la base et apporte des solutions holistiques et pratiques aux besoins des enfants en matière d'éducation, de conditions de vie, de soutien émotionnel et de formation aux compétences relationnelles.

Grâce à l'éducation, un seul enfant peut sortir toute une famille de la pauvreté. C'est notre promesse à long terme, une approche durable pour ouvrir la voie à une vie indépendante et autonome qui était auparavant inaccessible.



Notre programme de parrainage d'enfants

Les enfants parrainés par la CNCF

Tous les enfants participant au programme de parrainage d'enfants de la CNCF vivent dans la pauvreté et sont exposés à la violence et à l'exploitation. Notre personnel local rend visite à chaque enfant et évalue sa situation individuelle, ainsi que celle de sa famille et de sa communauté.

Les enfants participant au programme ne sont pas nécessairement orphelins, mais tous manquent de sécurité et de soutien en matière d'éducation et de logement stable. Beaucoup d'entre eux sont pris en charge par des parents ou des amis, car leurs parents sont décédés, atteints d'une maladie chronique ou mentalement ou financièrement incapables de subvenir à leurs besoins.

Chaque enfant participant au programme a besoin d'un soutien financier pour pouvoir aller à l'école ou y rester. La fréquentation d'un établissement scolaire approprié est une condition essentielle pour le maintien du parrainage. Les tuteurs doivent également veiller à ce que l'enfant fréquente l'école et tire le meilleur parti du parrainage.



Notre programme de parrainage d'enfants



Mises à jour concernant votre filleul(e)

Chaque année, nous nous engageons à vous envoyer un rapport annuel pour vous informer des progrès de votre filleul(e), accompagné d'une photo récente de celui-ci. Ces mises à jour vous aident à mieux comprendre leur vie et comment votre contribution change la vie de leur famille.



Puis-je écrire à l'enfant que je parraine ?

Oui, vous pouvez tout à fait écrire à votre filleul(e). Les lettres vous permettent de savoir comment votre parrainage aide votre filleul(e). Elles donnent également aux enfants parrainés l'occasion de s'exprimer et d'améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en communication. Mais surtout, ce type de communication vous permet, à vous et à vos filleul(e)s, de tisser des liens plus forts.

Les lettres peuvent être une grande source d'encouragement et des trésors que beaucoup de nos enfants conservent toute leur vie ! Nous vous encourageons à correspondre avec votre filleul(e) aussi souvent que vous le souhaitez. Cependant, n'oubliez pas que les délais de traduction et les systèmes postaux du pays où vit votre filleul(e) peuvent entraîner des retards dans la correspondance. De plus, selon la période de l'année, les enfants peuvent être en vacances scolaires et plus difficiles à joindre. Nous vous demandons donc de faire preuve de patience. L'attente en vaudra la peine lorsque vous recevrez une réponse de votre filleul(e) !

Vous pouvez envoyer vos lettres directement à CNCF Vietnam ou CNCF Mongolie si elles sont en anglais ou à l'Association en France si elles sont en français. Les lettres seront traduites et transmises aux enfants le jour du prochain versement du parrainage. Inversement, les lettres des enfants seront également traduites et vous seront envoyées.

Communication avec votre filleul(e)



Des conseils pour rédiger une lettre ?

Les lettres ne doivent pas nécessairement être longues, mais des messages courts et attentionnés seront plus faciles à comprendre pour nos enfants, en particulier ceux qui apprennent à lire et à écrire.

Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à vous lancer dans la rédaction de lettres :

Écrivez à propos de votre joie lorsque vous êtes devenu(e) parrain ou marraine de votre filleul(e).

Questions sur leur vie quotidienne, leurs centres d'intérêt, leur école, leurs plats préférés et leurs loisirs.

Brèves informations sur votre travail et vos loisirs.

Faites preuve de sensibilité culturelle et n'abordez pas de sujets tels que la religion, la politique ou d'autres sujets sensibles.



Puis-je partager l'histoire de mon filleul(e) sur les réseaux sociaux ?

Avec la technologie actuelle et à l'ère numérique, les enfants sont exposés à de nombreux risques. À la CNCF, nous suivons strictement notre politique de protection de l'enfance afin de garantir en permanence le bien-être et la sécurité de nos enfants. Par conséquent, veuillez ne publier aucune information en ligne qui pourrait permettre d'identifier et de localiser votre filleul(e), telle que son nom, son lieu de résidence ou le nom de sa communauté.

Nous vous encourageons plutôt à partager votre *expérience* de parrainage avec votre famille, vos amis, vos collègues et vos voisins, sur les réseaux sociaux.



Cadeaux à votre filleul(e)

Puis-je envoyer des cadeaux ?

Il faut reconnaître que les enfants adorent recevoir des cadeaux. Ceux-ci peuvent être envoyés et sont les bienvenus, mais ils doivent servir à encourager nos enfants pour leur bon comportement et leur bonne attitude, ou être réservés à des occasions spéciales telles que les anniversaires, les remises de diplômes, Noël, etc. Nous devons également veiller à ce que tous nos enfants soient traités de manière équitable et à ce que vos cadeaux puissent être remis en toute sécurité à l'enfant que vous parrainez.

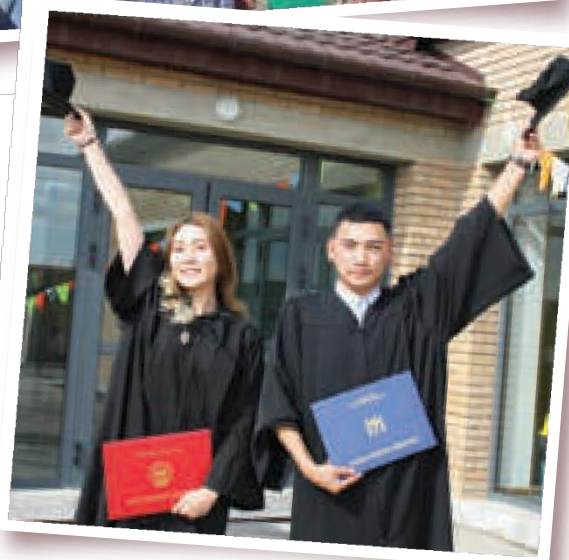
Les articles tels que les fournitures scolaires, les vêtements, les petits jouets, les cartes et les souvenirs, conviennent aux enfants. Cependant, veuillez noter que nous ne recommandons pas d'envoyer des articles de valeur (par exemple, des bijoux et des montres). Les cadeaux seront remis à l'enfant lors du prochain versement du parrainage. Une confirmation des cadeaux et de leur livraison vous sera alors envoyée.

Nous vous recommandons vivement de ne pas envoyer de colis de valeur contenant des chèques ou des espèces dans des lettres.

Cadeaux en espèces

Nous recommandons de ne pas dépasser 100 € pour les occasions spéciales telles que les anniversaires, Noël, le Nouvel An, etc. Tout montant supérieur à 100 € mettrait la famille de l'enfant dans une situation où elle ne saurait pas comment l'utiliser de manière raisonnable. Il pourrait être utilisé pour jouer ou acheter des articles inutiles. L'enfant parrainé recevra les dons en argent lors du prochain versement du parrainage. Une confirmation des cadeaux et de leur livraison vous sera alors envoyée.

05



Y a-t-il autre chose dont mon enfant a besoin ?

Notre personnel local de la CNCF travaille en étroite collaboration avec les enfants et leurs familles afin de répondre à leurs besoins urgents et spécifiques. Dans ce cas, nous vous tiendrons informé(e) après une évaluation minutieuse et un suivi approfondi si vous souhaitez faire un don supplémentaire à la famille. Nous veillerons à ce que les fonds supplémentaires soient utilisés conformément à l'objectif déclaré (par exemple, traitement médical, assurance maladie, cours supplémentaires, etc.). De même, une confirmation des dons et de leur livraison vous sera envoyée, accompagnée d'informations sur la manière dont les fonds supplémentaires profitent à l'enfant ou à la famille.

Si vous souhaitez faire un don supplémentaire pour aider la communauté de votre filleul(e), veuillez contacter notre service de parrainage.

Visite à votre filleul(e)

Nous encourageons les parrains, marraines, à découvrir la vie au Vietnam ou en Mongolie et à rencontrer leur filleul(e) en personne afin de renforcer les liens qu'ils ont tissés.

Planifier votre visite

Les parrains, marraines, doivent nous informer de leur intention de nous rendre visite *au moins quatre semaines* à l'avance. Les visites peuvent avoir lieu soit au bureau de la CNCF, soit au domicile familial du filleul(e), si le parrain, la marraine, le souhaite. Dans ce dernier cas, nous espérons que le parrain, la marraine, pourra prendre en charge tous les frais de déplacement.

Nous espérons que vous comprenez que nous prenons très au sérieux la sécurité et la vie privée de nos enfants et que notre personnel local n'autorisera aucune visite inopinée ou imprévue des parrains, marraines.

Remarque :

- Nous n'autorisons pas l'accès non supervisé aux enfants. Au moins un membre du personnel local de la CNCF doit toujours être présent.
- Si le, la filleul(e) fait partie de nos projets provinciaux menés en partenariat avec les autorités locales dans les provinces de Dong Nai, Ben Tre, Long An, Ca Mau et Can Gio, la présence d'un de leurs représentants sera obligatoire.
- Nous n'autorisons pas les parrains, marraines, à donner de l'argent directement à leur filleul(e) ou à sa famille. Tous les fonds destinés à aider l'enfant ou sa famille doivent transiter par la CNCF.

Politique de protection de l'enfance de la CNCF

La sécurité des enfants est au cœur de toutes les activités de la CNCF. Forts de plus de 32 ans d'expérience au sein de la communauté, nous disposons d'une vaste expertise dans la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à assurer la sécurité de nos enfants.

Nous travaillons sans relâche dans le but de créer et de maintenir un environnement exempt de toute forme d'abus et d'exploitation, et de promouvoir la mise en œuvre de notre politique de protection de l'enfance dans les autres régions des pays où nous opérons et dans le secteur du développement international. En devenant parrain, marraine, vous vous engagez à nos côtés pour garantir la sécurité de nos enfants.

Si vous êtes contacté par l'enfant que vous parrainez ou par sa famille, en dehors des communications habituelles envoyées par notre personnel local de la CNCF, nous vous demandons de ne pas répondre et de contacter immédiatement notre équipe chargée des relations avec les parrains, marraines.



Lorsque les enfants quittent notre programme

Le lien qui vous unit à l'enfant que vous parrainez est unique, et votre soutien est un cadeau inestimable pour lui, elle. Le parrainage peut durer plusieurs années, mais un jour, l'enfant que vous parrainez quittera le programme de parrainage. Il est difficile de lui dire au revoir, mais grâce à vous, il aura grandi en devenant plus indépendant et mieux préparé à réussir dans la vie.

Lorsque ce moment arrivera, nous vous en informerons dès que possible. Nous espérons que vous transférerez votre parrainage à un autre enfant et que vous continuerez à transformer la vie d'enfants vulnérables.

Voici quelques circonstances dans lesquelles le parrainage pourrait prendre fin :

- **L'enfant devient autonome** : une fois qu'un enfant a terminé ses études secondaires, supérieures ou professionnelles, il est en mesure de travailler et donc de subvenir à ses propres besoins (il devient indépendant).
- **Amélioration financière** : après avoir bénéficié du programme de parrainage pendant un certain temps, la situation familiale d'un enfant peut s'améliorer, auquel cas son parrainage prendrait fin.
- **Abandon scolaire** : un enfant peut souhaiter quitter l'école afin de commencer à gagner sa vie et de mener une nouvelle vie indépendante. Dans ce cas, notre équipe professionnelle chargée de l'aide à l'enfance fait toujours de son mieux pour conseiller l'enfant à rester à l'école ou à envisager une formation professionnelle. Cependant, si un enfant décide de ne pas suivre nos conseils, nous n'avons d'autre choix que de respecter sa décision et de mettre fin au parrainage.





Paielements de parrainage

Vous pouvez régler votre parrainage de différentes manières : par chèque ou virement bancaire. Vous pouvez également choisir de payer mensuellement ou annuellement, selon ce qui vous convient le mieux.

Que dois-je faire si je souhaite annuler mon parrainage ?

Le parrainage d'un enfant est un lien unique et un engagement à long terme que vous partagez avec l'enfant que vous parrainez. Forts de plusieurs décennies au service des enfants et des familles dans le besoin, les parrains, marraines, nouveaux et anciens nous disent à quel point ils apprécient l'expérience de voir grandir leur filleul(e) et constatent l'impact réel et durable que cela a sur la vie de leur enfant. Si leur situation financière le permet, la CNCF encourage chaque parrain, marraine, à s'engager auprès de son enfant jusqu'à la fin de son cycle scolaire individuel, ce qui garantit un impact maximal sur l'avenir de l'enfant et un lien unique avec vous.

Nous comprenons que votre situation peut changer et que vous pourriez donc décider d'annuler votre parrainage. Dans ce cas, la CNCF s'efforcera de trouver un nouveau parrain, marraine, pour votre enfant afin qu'il puisse rester dans le programme. Veuillez contacter l'équipe si vous souhaitez discuter des options qui s'offrent à vous ou annuler votre parrainage.



MERCI DE PERMETTRE AUX ENFANTS D'ÊTRE EN SÉCURITÉ, À L'ÉCOLE ET DE LEUR PERMETTRE NON SEULEMENT DE SURVIVRE, MAIS AUSSI DE S'ÉPANOUIR.



Nous vous remercions sincèrement pour votre gentillesse et votre généreux soutien aux enfants dans le besoin. Votre parrainage est un cadeau extraordinaire pour nos enfants et leurs familles, et nous espérons que cette expérience qui change leur vie sera également un cadeau spécial pour vous !



« Une seule personne peut faire la différence. Vous faites la différence. »

CONTACTEZ-NOUS

Nous sommes conscients que ces directives ne répondent peut-être pas à toutes les questions que vous pourriez vous poser au cours de votre parrainage. C'est pourquoi nous restons à votre disposition par téléphone ou par e-mail ! Si vous avez des questions ou des commentaires concernant votre parrainage, notre équipe chargée des relations avec les parrains se fera un plaisir de vous aider.

- Envoyez-nous un e-mail à france@cncf.org
- Pour envoyer un courrier à votre filleul(e) :

Christina Noble Children's Foundation – Sponsorship team

📍 Vietnam :
G Tower 2, 165A Nguyen Van Huong Street, An Khanh Ward,
Hô Chi Minh-Ville, Vietnam (+84)
☎ 283 932 6484

📍 Mongolie :
Gerel Centre, 1/4 rue Jigjidjav, Oulan-Bator 15160, Mongolie
☎ (+976) 11 315 611



Remarque : veuillez à indiquer votre nom complet et celui de l'enfant parrainé.

Veuillez indiquer votre nom dans le courriel afin que l'équipe puisse facilement vous identifier, merci.

EN SAVOIR PLUS